

BULLETIN

Décembre 2017



Chers membres de l'ASA.

De même que l'année 2016, l'année 2017 qui s'achève a été marquée pour notre association par une activité très intense. L'heure est venue de faire une rétrospective tout en examinant les perspectives pour l'année à venir.

C'est une question récurrente depuis déjà un certain temps, à savoir l'utilisation des «standards» et des «recommended practices» de l'OACI, qui a été l'un des principaux thèmes traités par notre association. Cette thématique qui résulte directement de l'Annexe 14 de la Convention de Chicago et qui porte essentiellement sur la distinction entre les deux catégories de termes, préoccupe régulièrement, dans différents contextes, la communauté des aérodromes en Suisse. Selon notre association, il suffirait de se baser sur le fameux «principe d'égalité» pour aisément répondre à cette question «en suspens». Les situations identiques devraient être traitées de manière identique en vertu de leur égalité et les situations différentes devraient être traitées de manière différente en vertu de leur différence. Nous sommes d'avis qu'il est ainsi établi que la commission juridique de l'aviation de l'OACI a consciemment fait la distinction entre les «standards» (au sens de normes impérativement applicables) et les «recommended practices» (au sens de recommandations non obligatoires). L'applicabilité directe en vigueur d'une annexe de l'OACI en Suisse ne devrait pas masquer cette distinction qualitative explicite opérée entre les termes et ainsi générer une dilution de l'impact des différentes définitions du droit aérien international. Nous constatons par ailleurs que les implications qui résultent de la thématique exposée se répercutent directement sur les aérodromes suisses, avec des conséquences financières pour les aérodromes. C'est pourquoi l'ASA a déclaré que la clarification de l'utilisation des «standards» et des «recommended practices» était l'une de ses tâches les plus importantes en 2017. Dans le cadre d'une task force composée de représentants d'AEROSUISSE, d'AOPA Switzerland, de l'Aéro-Club de Suisse, ainsi que de la REGA et de skyguide, nous préparons actuellement une proposition qui sera soumise à l'OFAC en vue de la détermination d'une politique jugée appropriée par les instances concernées en matière d'utilisation des

«standards» et des «recommended practices». Des informations supplémentaires à ce sujet suivront prochainement...

Tout comme l'année précédente, l'année 2017 a en outre une fois encore été marquée par un grand nombre de mandats de conseil direct à nos membres. L'ASA propose à ses membres une première consultation juridique concernant toutes les questions liées à l'exploitation d'un aérodrome. Tous les chefs d'aérodromes sont cordialement invités à utiliser ce service. L'ASA vous offre ainsi la possibilité de bénéficier de frais de procédure moins onéreux ou de l'option «second opinion».

Parmi les nombreux projets législatifs concernant les aérodromes et auxquels notre association a participé par des prises de position en 2017, il convient de citer tout particulièrement les projets suivants:

- Prise de position sur le relevé des coûts du projet de base de données aéronautiques suisses
- Prises de position sur les consultations concernant les adaptations de l'espace aérien pour l'entraînement et les représentations de la Patrouille Suisse et de l'équipe PC-7
- Prise de position sur R-Area «Skypull»
- Prise de position sur «l'Ordonnance du DETEC concernant les règles de l'air applicables aux aéronefs»
- Prise de position sur la deuxième étape de révision de la loi sur l'aménagement du territoire
- Prise de position sur la révision de la directive «SNOWTAM» de l'OFAC
- Prise de position sur la révision de la directive «Unpaved RWY/TWY» (aides visuelles pour pistes et voies de circulation non revêtues: marques et balises) de l'OFAC
- Prise de position sur «l'Ordonnance concernant les parcs d'importance nationale (OParcs)»
- Prise de position sur le projet «Mesures de nuages à Aarwangen»
- Prise de position sur l'adaptation de la directive «Systèmes de carburant et approvisionnements sur les aérodromes» de l'OFAC
- Prise de position sur la révision partielle de la loi sur l'expropriation

De même que l'année précédente, un grand nombre des prises de position mentionnées ci-dessus ont été élaborées en coordination et coopération avec les associations de l'aviation générale et de l'aviation d'affaires, collaborant au sein du GASCO (General Aviation Steering Committee). En 2017, la présidence de cette commission était une nouvelle fois assurée par l'ASA.

Pour ce qui est des perspectives, nous pouvons annoncer à nos membres que les principaux axes de travail de notre association au cours de l'année à venir seront les suivants:

- une participation active au projet «AVISTRAT», la nouvelle stratégie de la Confédération en matière d'espace aérien et d'infrastructures;
- un suivi actif du dossier «Avenir des services de navigation aérienne sur les aéroports régionaux»;
- une implication active pour l'adaptation de la politique d'utilisation des «standards» & «recommended practices» au sens de l'Annexe 14 de l'OACI;
- un conseil direct aux aérodromes membres de notre association pour leurs questions spécifiques;
- un renforcement de la connaissance des aérodromes en Suisse par une campagne

intensive de relations publiques, les politiques étant le public cible;

 la garantie des prestations de sécurité sur les aérodromes régionaux aux mêmes conditions que celles en vigueur jusqu'à présent.

En attendant, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Votre

Jorge V. Pardo, directeur VSF/ASA/SAA

PS, save the dates:

- Assemblée générale VSF/ASA/SAA le 26 avril 2018 sur la Base Aerea Locarno
- Rencontre des chefs d'aérodrome: 22 novembre 2018 à Ittigen

Nous serons heureux de votre participation à ces événements et à bien d'autres événements de notre association!

L'ASA se tient à votre disposition!



L'année 2017 est sur le point de s'achever...

Certains d'entre vous planifient peut-être déjà la tenue de l'assemblée générale 2018 de leur aérodrome.

L'ASA se tient à votre disposition pour rendre compte à vos membres, lors de l'assemblée générale de votre aérodrome, de l'activité de l'assocation des aérodromes.

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de l'ASA!

Votre aérodrome dans le magazine Skynews







Depuis 2015, l'ASA a droit de cité dans le magazine Skynews à raison d'une page par numéro (soit 12x/an).

L'objectif de cette présence récurrente de notre association dans l'une des principales revues aéronautiques de Suisse est d'offrir à nos aérodromes membres une valeur ajoutée sous la forme d'une plateforme supplémentaire de communication. En fonction de leurs besoins, les aérodromes membres de l'ASA peuvent proposer des reportages, sujets d'actualité et autres rédactionnels dans la rubrique de Skynews consacrée à l'ASA, bénéficiant ainsi d'un outil marketing dans toute la Suisse.

L'investissement personnel des aérodromes doit rester minime. Vous pouvez nous adresser des rédactionnels prêts à être publiés ou des ébauches de textes. Dans cette seconde hypothèse, la rédaction de Skynews affinera avec vous la publication souhaitée pour votre aérodrome. Cette offre est gratuite : elle n'engendre pas de frais supplémentaires pour votre établissement. Etes-vous intéressé/e par notre proposition ? — Si oui, n'hésitez pas à nous contacter.